Programme de Formation

Travailler en équipe mobile de psychiatrie de proximité

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel du secteur sanitaire amenés à travailler en équipe mobile

Objectifs pédagogiques

Déterminer l'intérêt des équipes mobiles de proximité en psychiatrie.

Préciser les principes et modalités de mise en œuvre.

Définir le fonctionnement d'une équipe mobile de proximité en psychiatrie.

Description

Comprendre et donner du sens au travail en équipe mobile de proximité de psychiatrie :

- Histoire des équipes mobiles en France.
- Définition d'une équipe mobile de proximité de psychiatrie.
- Philosophie et modèles d'équipes mobiles en psychiatrie.
- Mobilité, disponibilité et travail de disponibilité.
- Sens du travail de disponibilité
- Principales missions des équipes mobiles : Diffuser les bonnes pratiques en psychiatrie aux équipes des services non spécialisés.
    - Faciliter l'accès aux avis et aux soins psychiatriques des publics non demandeurs.
    - Renforcer le soutien aux aidants.
    - Faciliter et simplifier les parcours de soins en psychiatrie.

Identifier les particularités du travail de soins en dehors des locaux de l'hôpital :

- Motifs des recours aux équipes mobiles.
- Identification des demandeurs.
- Publics visés.
- Actions préalables avant l'intervention.
- Adapter les attitudes et les outils relationnels aux nouvelles situations.
- Risques pour les soignants et les patients.
- Transmissions orales et écrites.

Travail de coordination et d'articulation entre les différents acteurs et services.

Situer les interventions dans un contexte pluri partenarial :

- Les réseaux d'acteurs en santé mentale et psychiatrie.
- Décloisonner les soins entre les structures sanitaires, sociales et médicosociales.
- Place des évolutions récentes : télémédecine, nouveaux métiers d'infirmier en pratiques avancées, conciliation médicamenteuse.

Définir le cadre légal et juridique des interventions à domicile, en institution ou dans la rue et réflexion éthique :

- Respect du domicile privé, inviolabilité du domicile privé ou en institution (foyers résidences, EHPAD, CHRS...).
- Accès du patient à son dossier et travail en réseau.

- Le refus de soins.
- La non-assistance à personne en danger.
- Règles régissant la responsabilité des soignants.
- Dérogation au secret et secret partagé.
- Application de la loi du 27 septembre 2013-les programmes de soins.

Clarifier les méthodes d'intervention indications et limites :

- Réception et traitement des demandes, critères d'inclusion, de priorisation.
- Évaluation de la demande.
- Distinguer urgence et crise.
- Modalités de réponse (VAD, VAD conjointe).
- Rôle des différents professionnels (fiches de poste).
- Les différents types de visites à domicile.
- La place des patients, des familles et des autres professionnels.

Formaliser l'organisation suivre l'activité et évaluer le projet :

- Définir le périmètre d'intervention de l'équipe mobile.
- Formaliser les modalités de sollicitation et de réponse.
- Répartition des interventions entre les équipes mobiles et les autres équipes de soins en psychiatrie.
- Réunions interdisciplinaires, staffs, RCP.
- Modalités de planification des équipes.
- Moyens matériels et humains.
- Conventions de partenariat.
- Indicateurs d'activité.
- Indicateurs qualité.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)